



Notr'Canard

Bulletin d'information de la Confrérie St Hubert du Grand-Val

Nr 004, septembre 2007

Chers amis de la Confrérie St Hubert du Grand-Val,

Deux points forts ont marqués la vie de notre confrérie le mois passé: la balade en forêt avec les enfants du Passeport Vacances (voir compte-rendu ci-dessous) ainsi qu'une première rencontre avec la Société des Chasseurs du district de Moutier. Répondant à l'invitation de celle-ci, j'ai eu le loisir de présenter notre jeune et dynamique organisation. Par un exposé clair et transparent, je pense avoir limité les éventuels malentendus et répondu aux interrogations des personnes présentes. Il est clair qu'il reste quelques crispations auprès de certains. Reste maintenant à démontrer que les deux organisations ne se concurrencent pas, mais qu'il existe un énorme et réel potentiel à se compléter.

Je souhaite à tous les amis et confrères, chasseurs et non-chasseurs, de bons moments de plaisir pendant cette nouvelle saison de chasse qui vient de débuter.

*Votre Président
René Kaenzig*

PASVAC 2007

Les secrets des animaux sauvages de nos forêts

par René Kaenzig

C'est dans le cadre de *Passeport Vacances Jura-Bernois* que la *Confrérie St Hubert du Grand-Val* a emmené les enfants dans les forêts du Raimeux en dessus de Crémines le mercredi 15 août 2007. Sur le parcours de la randonnée, les enfants ont eu la chance de découvrir divers indices prouvant le passage d'un animal sauvage: empreintes, crottes, poils, frottis, bauges pour certains, terriers pour les autres, etc...

Quelques membres de la confrérie ont fait découvrir aux enfants presque tous les secrets des renards, blaireaux, chevreuils, chamois, sangliers et lièvres.



L'enthousiasme manifesté sur le parcours par certains enfants a fait que pas tous les animaux prévus n'étaient au rendez-vous: dur apprentissage pour les bambins plein d'énergie d'être silencieux!



Mais la journée s'est terminée par un magnifique cadeau de *Dame Nature*: la possibilité pour tous les enfants de faire une approche de plus de cent mètres, à plat ventre, pour arriver à moins de vingt mètres d'un troupeau de chamois.



Chaque participant s'est vu remettre une petite documentation ludique sur les thèmes discutés, vus et surtout vécus dans le terrain pendant cette journée qui restera pleine de souvenirs.

Confrérie St Hubert du Grand-Val

st-hubert-du-grand-val@bluewin.ch

<http://www.st-hubert-du-grand-val.org> (encore toujours en construction)

CH-2746 Crémines, Suisse



C'est du vécu !

Le bouc du Gore Virat

par René Kaenzig

N'ayant eu qu'un seul bracelet "chamois" à disposition pour notre zone de gestion du gibier (ZGG 2) lors de la saison 2005, je n'étais donc pas pressé de tirer le premier animal venu. J'avais décidé de prendre mon temps pour le choisir. Je connaissais quelques boucs dans le secteur que je suivais déjà tout l'été.



Longtemps avant...

Il y en avait un, que j'avais même baptisé *Fridou*. Il était très discret. Costaud. Il s'était établi dans la région du *Gore Virat*. Je lui ai rendu visite plusieurs fois avant l'ouverture de la chasse. Je disais même à mon épouse quand je partais en promenade avec ma chienne: "*j'veis chez l'Fridou!*".



...avant...

Pendant la période de chasse, les jours passèrent et l'élu ne voulait jamais se montrer en bonne position. Il faut dire qu'on ne le voyait parfois que quelques secondes ... et pour identifier l'animal, ce n'était pas chose facile.



...pendant...

C'est après 13 jours de chasse et d'attente que *Fridou* s'est présenté devant moi en pleine forêt. Je n'ai pas hésité longtemps.



...et après.

Fridou était un bouc de 4¹/₂ ans et donnait 31 kg sur la balance. Je me souviens encore très bien de ma descente dans le sentier du *Gore Virat* avec le chamois sur le dos (un peu lourd pour mes épaules). Les promeneurs étonnés de croiser un tel transport s'interrogeaient sur se qu'ils voyaient.

Ce que je ne savais pas, c'est que *Fridou* était aussi sur la liste des éventuelles "options" d'un autre chasseur. (*Excuses-moi Jean, la prochaine fois se sera ton tours !*)

C'est du vécu !

Les daims du Maljon

par René Kaenzig

C'est au début de l'année 2004 que j'ai remarqué quelques indices inhabituels pour notre région dans le secteur des Montegnattes (Crémines - Corcelles): empreintes et moquette d'un "super-



chevreuil"? Plus tard, toujours au printemps de la même année et dans la même région, j'ai remarqué un animal aux couleurs intéressantes couché aux côtés d'un arbre. Puis j'ai vu le deuxième. Aucune erreur possible: deux daims d'un jeune âge se trouvaient là. J'ai eu la chance de pouvoir observer le couple encore quelques rares fois dans la région: animal vraiment très discret.



Le secret était bien gardé. Uniquement quelques "initiés" suivaient les déplacements de ces deux daims. Immanquablement, tous les chasseurs connaissant leur existence, ont consultés la totalité des documents législatifs disponibles pour répondre à la question: chassable ou non chassable? Réponse: oui, chassable et ceci dès le 1^{er} septembre à 05:00 heures avec la patente de base. Il était bien clair et légitime que mon agenda s'est vu anoter en rouge ce fameux rendez-vous. J'ai fait le maximum pour qu'aucun autre événement ne vienne perturber mon planning.

Le jour "J" est arrivé. Connaissant bien la topographie de l'endroit ainsi que le cheminement local des vents, j'ai décidé de tenter une approche depuis l'ouest en direction de l'endroit où j'avais observé plusieurs fois le couple de daims. Vers les 6 heures du matin, on y voyait un peu plus clair et j'ai pu tenter l'approche. Jumelant par dessus une petite bosse voilà que je vois mes deux animaux au rendez-vous à quelques 30 mètres ... et PAF ! ... la détonation du coup de fusil brisa le silence du lieu et l'animal se retrouva au sol ... mais ce n'étais pas mon coup de fusil !

En face de moi, sortant de la végétation, l'heureux nemrod avança, encore très discrètement et sans bruit, prêt à tirer, n'étant pas encore sûr de sa réussite. Le deuxième daim, réalisant la situation, s'est sauvé sans laisser d'adresse.

Etant dans la ligne de tir du chasseur, je me suis fait remarquer. On s'approcha auprès de la dépouille de l'animal et se n'est qu'à une vingtaine de mètres l'un de l'autre que nous nous reconnaissons. Mon enthousiasme était tout aussi grand que celui du tireur de voir ce merveilleux daguet. Nous avons échangé une bonne poignée de main (*encore une fois, félicitations Stève !*).

Plus tard, j'ai tenté encore quelques heures de suivre la trace de la femelle, bien entendu sans succès. La chasse du chamois et ensuite celle du chevreuil étant dès lors au programme, je ne me suis plus intéressé au daim. Je l'ai même oublié.

Malgré tous les passages de chiens courants lors de la chasse d'automne, il ne fut plus jamais observé dans la région. Le sujet du daim n'était plus à l'ordre du jour. On pensait même qu'il était déjà au tableau de chasse d'un autre chanceux.

C'est le lundi 8 novembre 2004, n'ayant plus de bracelet "chevreuil" à disposition, que je me suis baladé dans la région, sans ambition spéciale à part celle de m'oxygéner et de recharger mes batteries. J'observe à une trentaine de mètres la tête d'une "super-chevrette" dépasser le sommet d'un buisson. Ouaaahhh! Quelle magnifique bête! Je tente une approche (avec le fusil sur le dos, bien entendu...je n'avait plus d'option de tir). Mais ! C'est "mon" daim ! Pas facile de se retrouver à plat ventre, d'extraire mon fusil de chasse bien harnaché sur le dos et de se mettre en position de tir sans se faire remarquer. La bête était toujours derrière le buisson. Finalement, après plusieurs minutes d'intenses activités cardiaques, le tir à 15 mètres à eu raison du daim.



Aujourd'hui, c'est avec plein de souvenirs que je contemple ses couleurs.



STAMM

La rédaction de *Notr'Canard* étant maintenant bien lancée, il s'agit de mettre en place notre rendez-vous du Stamm. Faites parvenir au président toutes vos bonnes idées (rythme, jour, endroit, etc...) pour mettre en place un programme de rencontres attractif et dynamique adapté à nos besoins.

ANNIVERSAIRE

Il est évident et bien entendu "obligatoire" de réserver la fin de journée du

Samedi 3 novembre 2007

La célébration du premier anniversaire de la *Confrérie St Hubert du Grand-Val* se limitera vraisemblablement à un simple apéro du fait que la journée sera déjà bien chargée pour certains d'entre nous. La *Société des chasseurs du district de Moutier* organise notamment en cette même journée sa traditionnelle *Chasse de Saint Hubert* dans la région de d'Elay.

ON CHERCHE

Afin d'étoffer la panoplie de matériel didactique utilisé dans nos activités avec les écoles et enfants, on recherche encore divers objets. Le concept prévoit diverses petites caisses (une par animal) avec matériel photographique utilisable dans le terrain, mais aussi du matériel de démonstration.

Si vous n'avez plus d'intérêt à conserver mues, cornes, crânes, dents, etc... etc... d'autres en profiteront peut-être.



Anti-moustiques naturel

par René Kaenzig

Vous en conviendrez que lors de notre sommeil nous n'apprécions en aucune manière le "vrombissement" des moustiques qui nous volent autour des oreilles, encore moins celles des piqûres et les petits boutons rouges qui s'en suivent.

Voilà la solution: absolument biologique et naturelle. De plus, le soir quand vous serez assis sur votre balcon ou la terrasse avec un verre à la main, cette solution vous enchantera et vous relaxera.



Attirez donc les chauves-souris chez vous et donnez-leur un logis!

Il y a une petite décennie, intéressé par les chauves-souris, j'ai bricolé un gîte pour ces dernières. Je l'ai fixé au mur de la maison à un endroit bien dégagé et orienté vers l'est ou le nord-est (il devra être inaccessible pour un chat bien sûr). Au vu des petites crottes sur le sol, celui-ci avait très rapidement trouvé des locataires. Dès lors, je n'ai plus de moustique (parfois un ou deux sur l'année). Il faut savoir que la souris volante peut dévorer plusieurs centaines de moustiques en une soirée.

Alors, pour bien dormir ... à vos planches !

L'image ci-dessus montre la simplicité de construction de l'abri. La boîte devra être confectionnée avec des planches assez épaisses afin de garder une certaine température à l'intérieur et d'en limiter les fortes variations. De plus, pensez à la "piste d'atterrissage".